



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



No de la résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-BLAISE

RÉUNION ORDINAIRE MARDI 22 OCTOBRE 2019

Procès-verbal de la cent trente-neuvième réunion du conseil d'établissement tenue ce 22^e jour du mois d'octobre à 18h29 à l'école St-Blaise.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Guillaume Grignon-Lemieux
Sophie Meunier
Martin Rouillard
Stéphanie Lefebvre
Kevin Plouffe
Pascale Vaillancourt
Emmanuelle Coache
Carmen Beaudreault
Annie Boulerice
Isabelle Bujold

ÉTAIENT ABSENTS

Émeraude Welsh

PUBLIC

Karine Bellavance
Julie Bergeron
Anick Gariépy

SB 19-20-001

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, l'ouverture de l'assemblée est proposée par Emmanuelle Coache à 18h29

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-002

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Annie Boulerice et résolu :

Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 19-20-003

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 JUIN 2019

Il est proposé par Annie Boulerice et résolu :

Que le procès-verbal de la séance du 26 juin 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-004

04. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Il est proposé par Sophie Meunier et résolu:

QUE Guillaume Grignon soit élu président du conseil d'établissement de l'école St-Blaise pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-005

05. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Il est proposé par Carmen Beaudreault et résolu :

QUE Sophie Meunier soit élue comme vice-présidente de l'école St-Blaise pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-006

06. SECRÉTARIAT

Il est proposé par Sophie Meunier et résolu:

QUE Martin Rouillard agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école St-Blaise pour une durée de 1 an et que Stéphanie Lefebvre agisse comme secrétaire substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-007

07. NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Sophie Meunier se propose pour être représentante au comité de parents. Stéphanie Lefebvre se propose comme substitut.

Il est proposé par Annie Boulerice et résolu:

QUE Sophie Meunier agisse comme représentante de l'école St-Blaise au comité de parents et que Stéphanie Lefebvre agisse comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



SB 19-20-008

08. NOMINATION DES SUBSTITUTS PARENTS

Mesdames Karine Bellavance et Julie Bergeron et Anick Gariépy se proposent comme parents substitués au conseil d'établissement. Comme c'est l'assemblée générale des parents qui doit nommer les substitués, un courriel sera envoyé à l'ensemble des parents pour les informer des trois noms proposés et pour recueillir des noms supplémentaires, si d'autres parents souhaitent se présenter. Les noms des parents substitués seront adoptés à la prochaine séance du conseil d'établissement.

Il est proposé par Annie Boulerice et résolu:

QUE la procédure décrite ci-dessus soit utilisée pour nommer les parents substitués au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

Il est convenu de rappeler au parents qu'ils sont invités à assister aux séances du conseil d'établissement par courriel et sur la page Facebook de l'école.

SB 19-20-009

10. PRÉSENCE DU COMMISSAIRE AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Selon l'article 45, la commissaire scolaire peut venir, agir et répondre aux questions, mais elle n'a pas le droit de vote. Madame Nadine Arseneault est la commissaire représentant l'école St-Blaise.

La directrice demande au conseil d'établissement sa position quant à la participation des commissaires aux séances pour l'année scolaire 2019-2020.

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu:

QUE les commissaires soient autorisés à participer aux séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 avec un droit de parole lors de la période des questions du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun mot du président



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



12. CORRESPONDANCE REÇUE

La Fédération des comités de parents nous informe qu'un colloque aura lieu au Saguenay les 8 et 9 novembre 2019.

13. PROJET ÉDUCATIF

M. Grignon explique les grandes lignes du projet éducatif et que le conseil est le gardien de ce qui est dans ce projet éducatif.

14. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Annuellement, le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400\$ pour des frais de déplacements, de gardiennage et un repas de fin d'année.

SB 19-20-010

Guillaume Grignon propose qu'on y réfléchisse jusqu'à la prochaine séance du conseil d'établissement avant de se prononcer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-011

Carmen Beaudreault propose que le conseil d'établissement garde une partie du budget pour le souper de fin d'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. SUJETS DE LA DIRECTION

15.1 - RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La direction informe le conseil d'établissement que 73 parents ont assisté à l'assemblée générale des parents.

15.2 - FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Bujold explique les fonctions et pouvoirs du CÉ et dépose un document les présentant.

15.3 - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT ET TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

Le document de dénonciation d'intérêt est déposé et complété par tous les membres du conseil d'établissement.

15.4 - RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (adoption art.67)

SB 19-20-012

Un document sur les règles de régie interne est déposé. Mme Bujold résume les points importants. Le seul changement aux règles de l'an dernier concerne le remboursement



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



des frais de kilométrage qui a été ajusté aux nouvelles normes de la commission scolaire.

Il y a un questionnement des membres sur la limite de 15 minutes, il est proposé par Guillaume qu'on fasse une séance extraordinaire s'il y a lieu.
Il est proposé par M. Kevin Plouffe et résolu:

QUE l'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019- 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.5 - REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ (art. 42-5°)

Mme Bujold informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

Il est proposé par Annie Boulerice et résolu :

QUE propose Julie Gagnon ou Jacques Desmarais soient sollicités comme représentants de la communauté au conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an et qu'ils soient contactés par la direction de l'école à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.6 - CALENDRIER DES RÉUNIONS (art. 67)

Mme Bujold présente la proposition de calendrier.

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

QUE les rencontres du conseil d'établissement aient lieu les 22 octobre 2019, 20 novembre 2019, 18 décembre 2019, 22 janvier 2020, 18 mars 2020, 29 avril 2020 et 22 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.7 CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 2019

Mme Bujold présente les résultats de la prise de présence officielle. Au 30 septembre 2019, 170 élèves fréquentent l'école St-Blaise. Il y a 5 élèves qui fréquentent le programme Passe-Partout pour une clientèle de 175 élèves au total.

SB 19-20-013

SB 19-20-014



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise*



SB 19-20-015

15.8 - ACTIVITÉS ET SORTIES CONNUES JUSQU'À PRÉSENT (approbation art.87)

Mme Bujold explique que deux mesures ministérielles sont disponibles : sorties scolaires en milieu culturel (4736\$) et école inspirante (7162\$).

La mesure pour les sorties scolaires en milieu culturel doit servir à payer deux sorties entièrement gratuites, incluant le transport pour tous les élèves de l'école.

Un tableau des sorties prévues jusqu'à présent est présenté.

Il est mentionné par un parents que l'activité Prof Dino a eu lieu au camp de jour cet été. Il faudrait s'assurer que ce soit une activité différente lorsqu'il viendra en classe.

Il est proposé par Carmen Beaudreault et résolu :

QUE les activités et sorties présentées soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.9 - SERVICES OFFERTS AUX ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 ET LES DIFFÉRENTES MESURES DE SOUTIEN (*Information*)

Les services offerts et les mesures de soutien sont expliquées aux membres du conseil d'établissement.

15.10 - NORMES ET MODALITÉS (*Information*)

Mme Bujold explique que les normes et modalités ont été envoyées par courriel aux parents et sont disponibles sur le site de l'école.

Mme Bujold explique qu'il n'y a plus de bulletin papier à moins que le parent ne le demande.

15.11 – PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION (*Information*)

Mme Bujold présente le plan d'action 2019-2020 de l'école.

15.12 – FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

15.12-1. – UTILISATION DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Un document décrivant l'état et le solde du fonds à destination spéciale est déposé.

Il est proposé par Martin Rouillard et résolu :

SB 19-20-016



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise*



SB 19-20-017

QUE la totalité du fonds à destination spéciale soit réservée pour le projet d'aménagement de la cour d'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.12-2. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Différentes idées de financement sont envisagées et discutées. Il est convenu de réfléchir au sujet et d'en rediscuter lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

Karine Bellavance, présidente de l'OPP et cantinière de l'école propose d'organiser une fois par mois une vente de pointes de pizza en remplacement du service de cafétéria. Les profits des ventes (environ 2 \$ par pointe) seront déposés dans le fonds à destination spéciale pour le projet de cour d'école.

Il est proposé par Sophie Meunier et résolu :

QUE la vente mensuelle de pointe de pizzas pour le financement de la cour d'école soit autorisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SB 19-20-018

15.12-3. SOUPER SPAGHETTI

Karine Bellavance, présidente de l'OPP et cantinière de l'école explique que le souper spaghetti aura lieu le dimanche 26 avril dimanche et qu'il y aura 4 services de spaghetti. L'OPP est actuellement à la recherche d'un fournisseur et d'un local afin d'accueillir un plus grand nombre de personnes. Elle nous informe aussi qu'il sera nécessaire d'avoir plus de bénévoles à la fin de l'activité afin que la tâche des bénévoles soit moins lourde.

Il est proposé par Carmen Beaudreault et résolu :

QUE le souper spaghetti ait lieu à la date proposée par Karine Bellavance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS :

Mme Sophie Meunier parle de la conférence sur les devoirs qui aura lieu au mois de novembre et demande que l'information soit partagée aux parents de l'école.

17. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES ENSEIGNANTS :

Aucun message de la part des enseignantes



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Saint-Blaise



18. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Mme Boulerice nous informe que lors des journées de classe régulière, 4 locaux sont utilisés à l'heure du dîner et que les repas sont chauffés à l'avance.

19. AUTRES SUJETS D'INFORMATION

Deux rencontres de l'OPP ont eu lieu les 4 et 7 octobre. Une autre rencontre aura lieu le 22 novembre.

20. VARIA

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune période de question

22. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mme Bujold rappelle la date de la prochaine séance, soit le 20 novembre à 18h30.

23- LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Boulerice et résolu:

QUE la séance soit levée à 21h35

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Président


Directrice

SB 19-20-019